



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Académique des Etablissements Publics
Locaux d'Enseignement

SAEPL/24-995-42 du 22/01/2024

APPEL A CANDIDATURES - EXPERTS OP@LE ACADEMIQUES

Destinataires : Mesdames et messieurs les chefs d'établissement - Mesdames et messieurs les secrétaires généraux d'EPLE s/c de mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Dossier suivi par : Mme RAFONI - Mail : ingrid.rafoni@ac-aix-marseille.fr - Tel : 04 42 91 72 88 ou 06 29 16 25 21

Cet appel à candidatures est interne à l'académie d'Aix-Marseille.

L'académie d'Aix-Marseille souhaite renforcer l'accompagnement des établissements dans leur déploiement du PGI Op@le en confortant le réseau des experts Op@le qui viennent en soutien du pilotage du déploiement par le service d'appui aux EPLE (SA EPLE).

Ces experts seront membres de droit du Comité de pilotage du déploiement d'Op@le. Ils seront en conséquence régulièrement réunis par le secrétariat général pour faire part de leur analyse du déploiement du PGI au sein des établissements de l'académie et pour proposer des actions d'amélioration qu'il conviendrait de mettre en œuvre pour ajuster le soutien aux établissements, en particulier le soutien aux établissements qui rencontrent le plus de difficultés dans la maîtrise de l'ensemble des ressources du progiciel.

Ces experts viendront également en appui du SA EPLE dans l'ensemble de ses missions de pilotage du déploiement académique du PGI jusqu'à la fin du processus en 2025, avec une extension possible du dispositif d'accompagnement a minima jusqu'en 2026, voire jusqu'en 2027 si la situation le suppose.

Ils seront, à ce titre, associés notamment à l'ensemble des actions d'information, de formation et de suivi mises en œuvre. Ils pourront également se déplacer au sein de l'ensemble des établissements de l'académie afin de constater les besoins d'assistance, de formation ou les bonnes pratiques à partager.

La première réunion du comité de pilotage à l'issue du confortement du réseau des experts Op@le permettra de préciser les missions confiées en 2024 à l'aulne de l'analyse partagée des priorités du plan d'action académique.

Pour accomplir leur mission les experts Op@le bénéficieront d'une lettre de mission annuelle, d'un ordre de mission permanent annuel permettant de prendre en charge l'ensemble des déplacements qu'ils pourront être amenés à effectuer au titre de leur mission et d'une formation à la prise en main à distance de l'écran d'un utilisateur. Leur engagement au service de cette mission sera reconnu par une indemnité annuelle de 1800 € à laquelle s'ajoutera une part variable du complément indemnitaire annuelle majorée d'un coefficient 3.

Cet appel à candidatures pour devenir Expert Op@le s'adresse à l'ensemble des utilisateurs Op@le, secrétaires généraux, secrétaires généraux agents comptables et fondés de pouvoir des agents comptables, des vagues 1, 2, 3 et 4 qui disposent, de par leur antériorité dans le déploiement du PGI, d'une expertise à partager.

Les candidatures sont à retourner par mail au SA EPLE à l'adresse refacadopale@ac-aix-marseille.fr, avec copie à la DIEPAT, dans les deux semaines qui suivent la publication au bulletin académique, soit jusqu'au lundi 5 février 2024, accompagnées d'une présentation succincte de leur motivation pour assurer cette mission.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille